

2026-019



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 15 janvier 2026 – Délibération n°019

**Convocation envoyée,
affichée le : 09/01/2026**

Objet : ATTRIBUTION MARCHE AMENAGEMENT RUE DE LA CROUZETTE ET DES ARTISANS A LAPANOUSE

Nombre de membres :

En exercice : 28

Présents : 21

Pouvoirs : 2

Votants : 23

Absents : 5

L'an deux mil vingt-six et le quinze janvier à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune

Président de séance : Monsieur Edmond GROS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Marc SAHUQUET

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse- CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - FOS Mariana - JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - LAYRAL Rémi - GROS Edmond - MAJOREL Aurélien - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle.

**Liste des délibérations
affichée le : 16/01/2026**

Absents : BORIE Nina - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - MAJOREL Aimé (pouvoir à DUTRIEUX Patrick) - MULLER Geoffroy (pouvoir à BRUNET Mélanie) - MURET Yvain - RAGOT Annie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'aménagement des rues de la Crouzette et des artisans à Lapanouse, une consultation des entreprises a été lancée pour la réalisation des travaux.

Suite à l'analyse des propositions transmises, il est proposé de retenir les entreprises qui apparaissent comme les mieux-disantes conformément au rapport d'analyse des offres établi et pour les montants suivants :

<u>LOT 1</u>	: VRD / maçonnerie	CONTE et FILS / CONTE TP	255 098,25 € HT
<u>LOT 2</u>	: Espace verts	ID Verde	45 837,75 € HT

2026-019

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de suivre cet avis et de bien vouloir en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi ;

Vu l'avis favorable de la commission travaux du 17 décembre 2025 ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER le marché de travaux pour l'aménagement des rues de la Crouzette et des artisans à Lapanouse de la manière suivante :

LOT 1 : VRD / maçonnerie CONTE et FILS / CONTE TP
255 098,25 € HT

LOT 2 : Espace verts ID Verde
45 837,75 € HT

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Jean-Marc SAHUQUET

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture